



المملكة المغربية
Royaume du Maroc



APPELS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE DEVELOPPEMENT DE PROJETS D'AQUACULTURE MARINE DANS LA REGION SOUSS MASSA

Dans le cadre de sa stratégie de développement et de promotion de l'aquaculture marine au Maroc, l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA) a lancé le 27 décembre 2017, deux Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le développement de projets d'aquaculture dans la Région de Souss Massa.

Le premier Appel à Manifestation d'Intérêt, adressé aux investisseurs nationaux et internationaux intéressés par le développement de projets aquacoles, offre 87 unités de production en mer réparties comme suit :

- 65 unités de production, de 15 ha chacune, pour la réalisation de projets de conchyliculture (élevage de coquillages) ;
- 22 unités de production, de 15 ha chacune, pour la réalisation de projets d'algoculture (culture des algues).

Le deuxième Appel à Manifestation d'Intérêt est destiné aux jeunes entrepreneurs originaires de la région et offre quatre (4) unités de production de 15 ha chacune pour la réalisation de projets de conchyliculture et une (1) unité de production de 15 ha pour la réalisation d'un projet d'algoculture.

Ces deux AMI ont pour objectif de mettre à la disposition des investisseurs et jeunes entrepreneurs de la région, des espaces aquacoles clés en main et de les inviter à développer des projets viables dans cette région connue par ses richesses naturelles et ses conditions propices à l'investissement.

Les investisseurs et les jeunes entrepreneurs originaires de la région intéressés par cette activité peuvent télécharger, les dossiers des appels à manifestation d'intérêt les concernant, à partir du site web de l'Agence www.anda.gov.ma

Les investisseurs et jeunes entrepreneurs sont invités à déposer ou transmettre leurs dossiers, au plus tard **le 28 mai 2018** à 12h00 à l'adresse suivante :

AGENCE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE, IMMEUBLE LES PATIOS, 4EME ETAGE, AVENUE ANNAKHIL, RABAT, MAROC.

Pour les dossiers transmis par voie postale, la date considérée sera celle du dépôt à la poste.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : amiagadir@anda.gov.ma